



Assemblée générale

Distr. générale
21 octobre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 159 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

Modalités de financement de la Mission des Nations Unies au Libéria pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 2176 (2014), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014. Compte tenu de l'aggravation de la terrible épidémie de maladie à virus Ebola, qui a causé la mort de plus de 4 000 personnes en Afrique de l'Ouest depuis décembre 2013, le Conseil a jugé préférable de prolonger de trois mois, pour raisons techniques, ce mandat, plutôt que de le proroger d'un an jusqu'au 30 septembre 2015, de façon à surseoir à l'examen des recommandations formulées par le Secrétaire général aux paragraphes 95 à 97 de son rapport (S/2014/598).

2. Dans sa résolution 68/291 portant sur le financement de la MINUL, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 427 267 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. Ce montant doit permettre de financer le déploiement de 133 observateurs militaires, 4 765 soldats, 498 policiers des Nations Unies, 985 membres des unités de police constituées, 443 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 941 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 237 Volontaires des Nations Unies et 32 agents fournis par les gouvernements.

3. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a décidé de répartir entre les États Membres, au titre de la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014, un montant de 106 816 750 dollars aux fins de fonctionnement de la Mission. Elle a également décidé, sans établir de précédent et sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, de répartir entre les États Membres, au titre de la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014, un montant de 106 816 750 dollars aux fins de fonctionnement de la Mission, à raison de 35 605 583 dollars par mois. Elle a souligné que les dispositions concernant les montants mis en recouvrement auprès des États Membres, adoptées à titre exceptionnel, ne sauraient constituer un précédent du point de vue de la procédure budgétaire et ne devaient pas compromettre l'exécution du mandat.



4. Le montant de 213 633 500 dollars déjà mis en recouvrement étant destiné à couvrir uniquement la période allant jusqu'au 31 décembre 2014, il est nécessaire de mettre en recouvrement des montants supplémentaires dans les limites des crédits ouverts, afin de financer les activités de la Mission du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

5. Comme le montre le tableau ci-après, sur la base des dépenses et prévisions actuelles, le montant des dépenses prévues de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 s'élève à 439 150 800 dollars (montant net : 430 015 600 dollars), alors que le montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale s'établit à 427 267 000 dollars (montant net : 418 297 000 dollars). Ce dépassement des crédits s'explique essentiellement par la prime de danger qu'il faut verser depuis septembre 2014 aux fonctionnaires recrutés sur le plan international et local et aux Volontaires des Nations Unies, suite à l'étude menée par la Commission de la fonction publique internationale, ainsi que par les 14 emplois de temporaire (médecins et infirmiers) qui ont été créés pour faire face à l'épidémie à virus Ebola dans la zone d'opération de la MINUL, dispositions ayant entraîné une augmentation de 9 785 700 dollars des dépenses prévues à la rubrique Personnel civil.

6. Par ailleurs, en raison de l'épidémie à virus Ebola, l'on prévoit des dépenses supplémentaires au titre du Boeing 737, dépenses qui n'ont fait l'objet d'aucune provision dans les ressources approuvées, suite à la suspension des vols commerciaux en provenance du Libéria, ainsi qu'au titre des fournitures médicales destinées à endiguer la propagation de la maladie. La hausse des dépenses au titre des fournitures médicales tient également aux frais de vaccination contre la fièvre jaune. Enfin, l'on prévoit une hausse des dépenses aux rubriques Contingents et Unités de police constituées en raison de la hausse du prix des rations destinées à la MINUL, suite à la conclusion en 2014 d'un nouveau contrat d'approvisionnement en rations, et du fait que, d'après les derniers rapports de vérification, les dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents seront plus élevées que celles initialement établies.

7. On prévoit l'existence d'un solde inutilisé, en raison principalement de la baisse du montant nécessaire au titre de la Police des Nations Unies, le coût du déploiement des policiers ayant été moins élevé que prévu, en raison a) de l'annulation de projets de construction et d'aménagement et des dépenses relatives aux fournitures et aux services d'entretien connexes et b) de l'achat de logements préfabriqués – montants inscrits à la rubrique Installations et infrastructures.

8. Le Conseil de sécurité devant se prononcer sur la prorogation du mandat de la MINUL et décider si le retrait des contingents et des forces de police aura lieu ou non avant la fin de l'année, et compte tenu de l'instabilité créée par l'épidémie à virus Ebola, il est difficile à l'heure actuelle d'évaluer le montant définitif des ressources nécessaires pour l'exercice 2014/15. Toutefois, sur la base des prévisions actuelles, tout porte à croire que la Mission utilisera au cours de l'exercice l'ensemble du budget approuvé. Il est donc nécessaire de mettre en recouvrement un montant de 213 633 500 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, montant qui s'inscrit dans les limites des crédits ouverts d'un montant de 427 267 000 dollars. Des crédits supplémentaires seront demandés si nécessaire une fois que le montant définitif des ressources aura été établi avec précision, la Mission continuant pour sa part de réduire ses coûts, dans le respect de son mandat et tout en veillant à la sécurité du personnel.

Tableau

Estimation des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

(En milliers de dollars des États-Unis)

Category	1 ^{er} juillet 2014- 30 juin 2015	1 ^{er} juillet-31 décembre 2014	1 ^{er} janvier- 30 juin 2015	1 ^{er} juillet 2014-30 juin 2015			
	Crédits ouverts	Montants mis en recouvrement	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Montant total des dépenses prévues	Écart prévu (montant)	Écart prévu (pourcentage)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6) = (5) - (1)	(7) = (6)/(1)
Militaires et personnel de police							
Observateurs militaires	7 219,0	3 609,5	3 423,9	3 615,4	7 039,3	(179,7)	(2,5)
Contingents	141 480,4	70 740,2	66 573,0	77 823,1	144 396,1	2 915,7	2,1
Police civile	26 761,3	13 380,7	12 767,9	13 187,9	25 955,8	(805,5)	(3,0)
Unités de police constituées	31 513,6	15 756,8	16 389,6	16 326,8	32 716,4	1 202,8	3,8
Total partiel	206 974,3	103 487,2	99 154,4	110 953,2	210 107,6	3 133,3	1,5
Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	88 153,6	44 076,8	46 285,2	46 285,2	92 570,4	4 416,8	5,0
Personnel recruté sur le plan national	17 500,0	8 750,0	9 862,4	9 862,4	19 724,8	2 224,8	12,7
Volontaires des Nations Unies	12 445,9	6 222,9	6 636,8	6 636,8	13 273,6	827,7	6,7
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	9,0	4,5	1 513,8	840,1	2 353,9	2 344,9	26 054,4
Personnel fourni par les gouvernements	1 616,8	808,4	706,3	882,0	1 588,3	(28,5)	(1,8)
Total partiel	119 725,3	59 862,6	65 004,5	64 506,5	129 511,0	9 785,7	8,2
Dépenses opérationnelles							
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	487,3	243,7	82,2	230,0	312,2	(175,1)	(35,9)
Voyages	2 061,5	1 030,7	1 064,9	990,0	2 054,9	(6,6)	(0,3)
Installations et infrastructures	33 700,5	16 850,3	24 663,9	7 632,2	32 296,1	(1 404,4)	(4,2)
Transports terrestres	14 154,9	7 077,4	6 324,9	7 314,0	13 638,9	(516,0)	(3,6)
Transports aériens	29 416,2	14 708,1	14 276,6	15 278,3	29 554,9	138,7	0,5
Transports maritimes ou fluviaux	3 140,3	1 570,1	1 935,6	1 160,0	3 095,6	(44,7)	(1,4)
Communications	6 617,8	3 308,9	4 918,9	1 697,6	6 616,5	(1,3)	(0,0)
Informatique	5 914,6	2 957,3	4 474,7	1 415,4	5 890,1	(24,5)	(0,4)
Santé	1 168,1	584,1	1 891,2	320,0	2 211,2	1 043,1	89,3
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	2 906,2	1 453,1	2 643,0	218,8	2 861,8	(44,4)	(1,5)

Category	1 ^{er} juillet 2014- 30 juin 2015	1 ^{er} juillet-31 décembre 2014	1 ^{er} janvier- 30 juin 2015	1 ^{er} juillet 2014-30 juin 2015			
	Crédits ouverts (1)	Montants mis en recouvrement (2)	Dépenses prévues (3)	Dépenses prévues (4)	Montant total des dépenses prévues (5) = (3) + (4)	Écart prévu (montant) (6) = (5) - (1)	Écart prévu (pourcentage) (7) = (6)/(1)
Projets à effet rapide	1 000,0	500,0	575,0	425,0	1 000,0	–	–
Total partiel	100 567,4	50 283,7	62 850,9	36 681,3	99 532,2	(1 035,2)	(1,0)
Montant brut	427 267,0	213 633,5	227 009,8	212 141,0	439 150,8	11 883,8	2,8
Recettes provenant des contributions du personnel	8 970,0	4 485,0	4 593,5	4 541,7	9 135,2	165,2	1,8
Montant net	418 297,0	209 148,5	222 416,3	207 599,3	430 015,6	11 718,6	2,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	52,8	–	26,4	26,4	52,8	–	–
Total	427 319,8	213 633,5	227 036,2	212 167,4	439 203,6	11 883,8	2,8

9. Au 21 octobre 2014, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la MINUL s'établissait à 109 896 807 dollars.

10. Compte tenu des circonstances exceptionnelles exposées dans la présente note, l'allocation d'un crédit supplémentaire pour l'exercice 2014/15 et la mise en recouvrement du montant correspondant sont indispensables à la poursuite des opérations de la Mission aux fins de l'exécution de son mandat.

Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre

11. En ce qui concerne le financement de la MINUL, il conviendrait que l'Assemblée générale : mette en recouvrement un montant supplémentaire brut de 213 633 500 dollars (montant net : 209 148 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, compte tenu du crédit d'un montant de 427 267 000 dollars qu'elle a déjà ouvert aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et du montant de 213 633 500 dollars déjà mis en recouvrement aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014 conformément aux dispositions de sa résolution 68/291.